

ASSEMBLEE GENERALE 2015

Vous avez le privilège d'être parmi les 430 adhérents du CF. Le patrimoine forestier moyen de l'adhérent est d'environ 300 has. C'est beaucoup d'espace forestier dans notre Europe occidentale... et, dans le monde limité dans lequel nous vivons, l'espace se valorise fortement.

L'espace forestier procure tous les avantages dont vous avez la chance de pouvoir profiter, promenade, cueillette, chasse...

Mais il produit aussi du bois, matière première qui connaît un grand renouveau dans son utilisation et devrait participer à relancer une filière économique dont les forestiers sont les premiers pourvoyeurs.

Cette filière est aujourd'hui très sinistrée. Elle a beaucoup changé en un siècle et n'a pas vraiment su s'adapter aux innovations dans l'usage du bois.

Comme d'autres filières, en France, (voir la crise de la filière porcine cet été) la disparition des marges, consécutive au développement considérable des charges, dues entre autres au coût d'insupportables dépenses publiques, lui a fait perdre sa compétitivité.

Une filière, c'est un ensemble d'activités complémentaires. Si elle ne dispose pas à chaque niveau de marges suffisantes, et quand chaque maillon, pour survivre, doit se battre au détriment des autres, elle ne fonctionne pas. Pas de vision à long terme pour les entrepreneurs, donc, pas d'investissements possibles. Une lutte au quotidien pour la simple survie des entreprises qui finissent par fermer les unes après les autres, tuant avec elles des savoir-faire acquis depuis des siècles (notamment en matière de feuillus) et impossibles à reconstituer.

Comme contre-exemple, regardez les filières du luxe en France, elles disposent de marges à tous les niveaux. Elles investissent, innovent, redéveloppent des savoir-faire et prennent des parts de marché en France comme à l'international.

Nous, forestiers, avons notre part de responsabilité. Depuis des décennies, les producteurs de bois que nous sommes n'ont pas su et n'ont pas pu conserver les marges nécessaires. Cependant, des forêts privées, malheureusement trop peu nombreuses, qui ont eu la chance par le passé d'être activement gérées et qui sont en mesure de produire aujourd'hui du bois de qualité, peuvent, grâce à des marchés nettement plus porteurs, vendre leur bois à des prix redevenus attractifs.

Pour les autres, qui n'ont pas eu cette chance, ce marché international plus porteur et le développement du bois énergie, rendent possible des éclaircies. Elles peuvent récolter, à des prix acceptables, les bois de qualité médiocre. Les forestiers ont ainsi l'opportunité de faire une sylviculture dynamique qui devrait générer les bois de qualité de demain.

La structure administrative et fiscale de la forêt française devrait conforter cette action de renouvellement. En effet, une fiscalité favorable, complétée par une ardente obligation de faire une sylviculture de qualité sur le long terme, en suivant scrupuleusement des plans simples de gestion ambitieux et si possible rédigés avec l'aide de professionnels compétents, permet d'avoir des objectifs de production de bois de grande qualité, essentiels pour le futur de la filière.

En caricaturant un peu, n'avons-nous pas, si nous le voulons, les éléments pour mettre en place une filière comparable à celles du luxe évoquées plus haut ?

La forêt française est à majorité feuillue, arrêtons de nous en plaindre, faisons en un avantage. Le monde produit et va produire de plus en plus de résineux aux Amériques comme en Asie, dans des conditions et donc à des coûts bien plus favorables qu'en Europe. Faisons de notre apparente faiblesse d'aujourd'hui notre force de demain. Ayons pour objectif de produire des feuillus de grande qualité qui seront rares et recherchés sur les marchés internationaux. Nous devons avoir cet objectif de grande qualité, nous devons procurer à la filière les meilleurs produits. Nous en avons la possibilité.

Sur la longue période qui caractérise la sylviculture, on peut imaginer et espérer qu'entre temps, une politique économique plus libérale aura permis de rétablir des marges, et que, encouragés par cette situation nouvelle, des hommes se remettront à entreprendre dans notre filière, réanimeront les savoirs faire et la redévelopperont telle que celles qui existent dans d'autres pays concurrents.

On peut toujours rêver !! Mais n'est-ce pas ce qui caractérise le sylviculteur, assez fou pour investir sur des productions dont il ne verra que rarement le résultat définitif ?

Notre espace forestier n'est certainement pas assez riche pour permettre partout cet ambitieux objectif de production de bois de qualité. Mais il est exceptionnellement riche en toutes sortes de biodiversité. Vincent Vignon nous en parlera dans un instant.

Il est de notre responsabilité de préserver et de développer cette richesse, alors que notre monde moderne a une fâcheuse tendance à la détruire. Pour des raisons qu'il ne faut pas considérer comme toujours forcément mauvaises.

La création d'infrastructures de transport, le développement de l'urbanisation et l'artificialisation des terrains qui s'ensuivent détruisent des espaces de biodiversité que les nouvelles réglementations nées du Grenelle de l'environnement obligent à reconstituer d'une manière ou d'une autre.

A nous de profiter de cette opportunité en retrouvant et en redéveloppant dans nos forêts des espaces de biodiversité que nous proposerons en compensation de ceux qui auront été détruits. Nous participerons ainsi, à notre modeste niveau, à la sauvegarde écologique de la planète en devenant les actifs animateurs d'un nouveau marché qui peut nous apporter en plus des ressources nouvelles et complémentaires.

Le CF étudie cette opportunité, et avec l'aide de quelques partenaires est en train de créer une structure sur le nouveau marché de la compensation écologique, pour en faire profiter les adhérents qui le souhaitent.

Pour réaliser ces divers objectifs, nous avons la chance, en tant qu'adhérents au CF de bénéficier de l'expérience et de la compétence d'une douzaine d'experts forestiers, que la plupart d'entre vous connaissent déjà bien, et qui sont à votre disposition sur l'ensemble du territoire national. Vous disposez aussi des nombreux partenaires que nous avons sélectionné pour vous, qui peuvent vous apporter conseils et services dans les diverses actions de gestion de votre forêt.

Quelle que soit l'expérience que vous avez de votre propre massif, et vos connaissances en matière forestière, vous n'aurez jamais l'expertise et la largeur de vue de gestionnaires qui exercent leur activité depuis des années, sur des espaces forestiers multiples et variés. Ils vous conseilleront et vous aideront en vous apportant une vision nouvelle et diversifiée sur votre gestion et une connaissance des marchés complémentaire de la vôtre et que vous ne pouvez pas avoir seuls.

N'oubliez pas que le CF vous apporte également des formations adaptées, avec quatre fois par an les journées de « Baliveaux » auxquelles je vous invite vivement à participer. Vous y découvrirez des expériences différentes et souvent complémentaires des vôtres qui vous apporteront des idées nouvelles sur la gestion et les débouchés de vos propres massifs.

Les voyages sont aussi un agréable moyen de s'ouvrir l'esprit. Nous avons fait au printemps dernier un très intéressant voyage en Lorraine. Le projet d'aller le printemps prochain visiter la Chine est en train de se concrétiser. Nous pourrions voir les efforts faits dans ce pays pour développer une filière bois qui va d'une sylviculture nouvelle active, à une industrie qui exporte des produits en bois dans le monde entier. Nous y verrons aussi les débouchés pour nos bois, la Chine étant le premier importateur mondial de bois et fort intéressée par nos grumes et nos sciages feuillus. Un peu de tourisme viendra agrémenter ce voyage assez technique.

Grace à vous, le CF poursuit son développement. Toutes vos idées, toute votre assistance dans le recrutement de nouveaux adhérents, seront toujours bienvenues.

François BACOT